



MASTER

Mention : Sciences Du Langage

Parcours : AALF

Bienvenue à l'université de TOURS



 univ-tours.fr



Faculté de lettres & langues

Site des Tanneurs

3, rue des Tanneurs - 37000 Tours Cedex 01



Bonne rentrée

Rentrée étudiante



MASTER

Mention : Sciences Du Langage

Parcours : AALF



U.F.R. LETTRES et LANGUES

«Arts, Lettres et Langues»

Mention «Sciences du Langage»

Parcours

**«Acquisition (a)typique et linguistique formelle»
(AALF)**

Ann e Universitaire 2023-2024

----- *Document   lire attentivement et   conserver* -----

SOMMAIRE

I - Présentation de la Faculté de Lettres et Langues

II - Présentation générale des études

A - Le déroulement de l'année universitaire

L'inscription administrative et l'inscription pédagogique
Les examens
Régime particulier

B - Le système LMD

Les diplômes

C - La mobilité étudiante

III - Le Master Sciences du Langage, Parcours Acquisition (a)typique et linguistique formelle

A- Présentation de la filière

Renseignements pratiques
Organisation des études
Débouchés

B- Présentation du Parcours Acquisition (a)typique et linguistique formelle

Modalités de contrôle des connaissances, d'évaluation et des règles de passage

Présentation du Master 1^{ère} année (M1)

Maquette du M1 Semestre 7

Descriptif des enseignements du M1 Semestre 7

Modalités de contrôle de connaissances du M1 Semestre 7

Maquette du M1 Semestre 8

Descriptif des enseignements du M1 Semestre 8

Modalités de contrôle des connaissances du M1 Semestre 8

Présentation du Master 2^{ème} année (M2)

Maquette du M2 Semestre 9

Descriptif des enseignements du M2 Semestre 9

Modalités de contrôle de connaissances du M2 Semestre 9

Maquette du M2 Semestre 10

Descriptif des enseignements du M2 Semestre 10

Modalités de contrôle des connaissances du M2 Semestre 10

IV - La vie étudiante

V - Où trouver les informations pratiques

CALENDRIER UNIVERSITAIRE

Faculté Lettres et Langues

Réunions de rentrée des étudiants de Master AALF	Vendredi 6 septembre 2023
Réunions de rentrée des autres formations	Du 28 août au 8 septembre 2023
Inscriptions pédagogiques	Du 1 ^{er} au 9 septembre 2023
Début des cours du 1 ^{er} semestre	A partir du 11 septembre 2023
Rentr'écolo	29 septembre 2023
Vacances de la Toussaint	Du 30 octobre au 05 novembre 2023
Journée Insertion Professionnelle	A définir
Vacances de fin d'année (fermeture des sites d'enseignements)	Du 23 décembre 2023 au 7 janvier 2024 inclus
<u>Examens du 1^{er} semestre :</u>	Du 4 au 22 décembre 2023 inclus Du 8 au 13 janvier 2024 inclus
Début des cours du 2 ^{ème} semestre	A partir du 18 janvier 2024
Vacances de février	Du 4 au 10 mars 2024
Vacances de printemps	Du 29 avril au 7 mai 2024
<u>Examens du 2nd semestre :</u>	Du 8 au 26 avril 2024 Du 13 au 18 mai 2024 inclus
Rattrapages (2 ^{nde} session)	Du 17 au 29 juin 2024

I. Présentation de la Faculté de Lettres et Langues

L'UFR est administrée par un conseil élu composé de 40 membres.

Elle est dirigée par un directeur assisté d'un responsable administratif.

Elle est composée de 8 départements : **Allemand, Anglais, Espagnol-Portugais, Italien, Sciences du Langage, Sociolinguistique et Didactique des Langues, Langues Etrangères Appliquées (LEA) et Droit-Langues**

Une filière lettres comprenant 5 départements (français, latin, grec, littérature comparée, arts du spectacle)

Quelques chiffres

A l'Université : environ **33400** étudiants inscrits en 2022-2023 dont **3239** à la Faculté de lettres et langues, **150** enseignants chercheurs, **25** personnels de Bibliothèque, ingénieurs, techniciens et administratifs.

La Direction de l'UFR

Adresse : 3 rue des Tanneurs, 37000 TOURS

Directeur : **BIDEAU Alain**

Responsable administratif : **MARTIN Hubert**

Secrétariat de l'UFR : **RIEUL Céline, Bureau 144 tél : 02.47.36.64.82**

Le service de scolarité

Le service de scolarité gère votre dossier administratif : de l'inscription administrative à la remise du diplôme. C'est également auprès de ce bureau que vous aurez les renseignements sur les stages, les conventions et les aides sociales.

Responsable de la scolarité : **GAUTIER Graziella**

Bureau 138 tél : 02.47.36.68.35 Courriel : scolarite.lettres@univ-tours.fr

BOUVET Lydia, 02 47 36 66 06

CHOISY Laurence, 02 47 36 65 67

COUTARD Ketty, 02 47 36 66 05

Horaires d'ouverture au public : tous les jours de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Fermé le vendredi après-midi et le samedi

Les départements pédagogiques

Les départements sont le lieu de rattachement des enseignants et des secrétariats pédagogiques.

Le secrétariat pédagogique gère votre dossier pédagogique : vos inscriptions pédagogiques, votre emploi du temps, la saisie de vos notes.

Enseignements	Les secrétariats pédagogiques	Contact courriel
Allemand	Bureau 48	fabienne.toulet@univ-tours.fr
Anglais	Bureau 48	manuelle.bataille@univ-tours.fr
		elodie.perez@univ-tours.fr
Droit-Langues	Bureau 58	patricia.lacour@univ-tours.fr
		gaelle.arandelle@univ-tours.fr
Espagnol – Portugais	Bureau 08	marie.ceccaldi@univ-tours.fr
Italien	Bureau 08	marie.ceccaldi@univ-tours.fr
L.E.A (Langues Etrangères Appliquées)	Bureau 25	aurelie.hannoun@univ-tours.fr
		stephanie.desoeuvres@univ-tours.fr
Lettres	Bureau 106 (1er étage)	christine.climent@univ-tours.fr
Sciences du langage	Bureau 23	stephanie.fuseau@univ-tours.fr
Sociolinguistique et Didactique des Langues	Bureau 08 bis	cindy.carlos@univ-tours.fr
Modules libres		
Allemand	Bureau 48	fabienne.toulet@univ-tours.fr
Arts du Spectacle	Bureau 106 (1er étage)	cyrille.malapert@univ-tours.fr
Cultures Méditerranéennes	Bureau 48	fabienne.toulet@univ-tours.fr
Espagnol/Italien	Bureau 08	marie.ceccaldi@univ-tours.fr
Langues et Education et F.L.E. (Français Langue Etrangère)	Bureau 23	camille.pollonihautemaniere@univ-tours.fr
P.R.I. (Politique et relations Internationales) et M.R.I (Médias et Relations Internationales)	Bureau 23	camille.pollonihautemaniere@univ-tours.fr
	Bureau 5 de l'extension	marielle.avice@univ-tours.fr (pour les étudiants d'échange)
	Bureau 205 - 2eme étage	sylvie.lepourtois@univ-tours.fr (Référente Administrative Handicap)

II – Présentation générale des études

A – LE DEROULEMENT DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE

▶ **L'inscription administrative et pédagogique**

Après votre inscription administrative à l'Université, vous devrez **OBLIGATOIREMENT et à chaque semestre**, vous inscrire pédagogiquement dans les cours magistraux, les travaux dirigés (TD) et le cas échéant les travaux pratiques (TP).

Cette procédure détermine votre inscription dans les groupes et aux examens. Elle doit impérativement avoir lieu pendant la période définie par les services universitaires.

Tout étudiant qui n'aura pas réalisé son inscription pédagogique avant le 23 septembre ne sera pas autorisé à se présenter aux examens.

L'inscription pédagogique se fait via le web sur votre Environnement Numérique de Travail (ENT) – Onglet SCOLARITE ou auprès de votre secrétariat pédagogique.

▶ **Les examens**

Les évaluations se font par un **contrôle continu** tout au long de l'année qui peut être associé à un **examen terminal** à la fin de chaque semestre.

La présence aux travaux dirigés (TD) et aux travaux pratiques (TP) est obligatoire.

Un contrôle d'assiduité des étudiants est systématiquement effectué par les enseignants.

Toute absence à une séance doit faire l'objet d'une justification. En cas de maladie, vous devez fournir un certificat médical à votre service de scolarité dans un délai de 8 jours.

L'absence non justifiée aux séances de TD et de TP a des conséquences graves. Elle entraîne automatiquement la mention "absence injustifiée" (ABI) sur le relevé de notes et ne permet plus la validation du semestre et de l'année.

Attention : les étudiants boursiers doivent être présents aux cours et aux examens, même en cas de réorientation, sous peine de voir leur bourse suspendue et faire l'objet d'un ordre de reversement des mois perçus.

▶ **Régime particulier**

Certaines catégories d'étudiants (*les salariés, étudiants en situation de handicap, chargés de famille, ...*) peuvent demander à être dispensés du contrôle continu.

Le R.S.E permet de bénéficier **d'aménagements d'études (emploi du temps, dispense d'assiduité en TD, aménagement d'examens)**.

Les étudiants qui souhaitent bénéficier du régime spécial d'études devront en faire la demande **avant le 30 septembre 2023**. Les modalités détaillées et la procédure sont consultables sur le site internet de l'Université dans la rubrique Formations/Régime Spécial d'Etudes.

B – LE SYSTEME LMD

Les diplômes

■ **La Licence** : préparée en 3 ans après le bac, elle est structurée en 6 semestres et correspond à 180 crédits européens validés.

Les diplômes de Licence sont répartis dans des **domaines** de formation et découpés en **mention**. Certaines Licences s'organisent ensuite en parcours.

■ **Le Master** : préparé en 2 ans après la Licence, il est structuré en 4 semestres et correspond à 300 crédits européens validés (180 de Licence + 120 de Master 1^{ère} et 2^{ème} années).

■ **Le Doctorat** : préparé en 3 ans après le Master. Il est délivré après la soutenance d'une thèse.

C. La Mobilité étudiante

Effectuer une partie de ses études à l'étranger est une expérience forte qui valorise votre formation, votre capacité d'autonomie et votre capacité d'adaptation intellectuelle.

L'Université de Tours propose des programmes en Europe ou hors Europe.

➤ **En Europe :** à partir de la 2^{ème} année d'études et jusqu'au Doctorat, le programme ERASMUS permet d'effectuer un séjour d'un semestre ou d'une année universitaire complète au sein d'une Université européenne partenaire (200 Universités possibles).

➤ **Hors Europe :** l'Université de Tours a des partenariats avec des Universités américaines, canadiennes anglophones, québécoises et selon les filières : australiennes, japonaises, argentines, ...

La mobilité est soumise à un dossier de sélection.

III- Le Master Acquisition (a)typique et linguistique formelle

A. Pr sentation g n rale

Renseignements pratiques

Site Internet du d partement : <http://www.univ-tours.fr/sdl>

Responsables du D partement de Sciences du Langage

M. Pr vost (bureau 24, philippe.prevost@univ-tours.fr)

Mme Rochaix (bureau 27, valerie.rochaix@univ-tours.fr)

Co-responsables de la Mention :

M. Jean-Michel FOURNIER (bureau 47, jean-michel.fournier@univ-tours.fr)

M. Philippe PREVOST (bureau 24, philippe.prevost@univ-tours.fr)

Responsable du Parcours :

Mme Sandrine Ferr  (bureau 24, sandrine.ferre@univ-tours.fr)

Le **secr tariat p dagogique du Parcours** est assur  par :

Mme St phanie FUSEAU (bureau 23)

stephanie.fuseau@univ-tours.fr ☎ 02.47.36.66.34

Ouverture au public :

lundi-mardi-jeudi : 9h-11h30 / 14h00-16h30

vendredi 9h-11h30 / ferm  au public le vendredi apr s-midi

mercredi (en t l travail) : 9h-11h30 / 14h00-16h30

Scolarit  de l'UFR Lettres et Langues : voir p.4

► **Biblioth que universitaire** (section Lettres, Langues, Arts et Sciences humaines) :
02.47.36.65.04
<http://www.univ-tours.fr/l-universite/bibliotheque-universitaire-lettres-langues-arts-sciences-humaines>

Le classement par la cote Dewey fait que les ressources bibliographiques dont les  tudiants du Master ont besoin pour leurs travaux (s minaires, m moire) peuvent se trouver r parties physiquement sur diff rents niveaux de la biblioth que : consulter le catalogue  lectronique de la biblioth que.

Organisation des  tudes

Ce Master est un dipl me qui se veut cons cutif   une Licence en Sciences du langage. Sa pr paration exige un minimum de 2 ann es d' tudes.

Ce Master s'organise autour de **4 semestres autonomes**. La premi re ann e (**M1**) comporte 7 UE au premier semestre et 6 UE au second; la deuxi me ann e (**M2**) comporte 8 UE au premier semestre, et 2 UE au second.

Peuvent s'inscrire en M1 " Acquisition (a)typique et linguistique formelle " les  tudiants titulaires d'une Licence en Sciences du langage. Dans les autres cas, l'inscription se fait sur avis de la Commission p dagogique de la formation, et notamment   condition que la formation ant rieure des postulants comporte des enseignements dans le domaine des Sciences du langage.

Peuvent s'inscrire de droit en M2 " Acquisition (a)typique et linguistique formelle " les  tudiants ayant r ussi l'ann e de M1. Dans les autres cas, l'inscription se fait sur avis de la Commission p dagogique de la formation, et notamment   condition que la formation ant rieure des postulants comporte des enseignements dans le domaine des Sciences du langage.

Pour l'accès au M2 comme au M1, les étudiants non titulaires d'un diplôme français devront en outre faire la preuve de connaissances solides en français (entretien, tests organisés par le Centre Universitaire pour l'Enseignement du Français aux Etrangers -CUEFEE- ou les CEF).

Après l'acceptation de leur dossier et leur inscription administrative (au service de Scolarité de l'UFR), les étudiants doivent obligatoirement effectuer une **inscription pédagogique** auprès du secrétariat pédagogique du Master :

Chaque étudiant devra remplir très soigneusement un formulaire pour l'inscription pédagogique et le remettre au plus tard le **18 septembre, au bureau 23**. Cette formalité lui attribuera une place dans les séminaires. Toute information incorrecte ou incomplète peut avoir pour conséquence l'impossibilité de participer aux contrôles et examens, ou de délivrer le diplôme, et cela dès les épreuves de fin de premier semestre. Les responsables du Master se tiennent à la disposition des étudiants pour toute information nécessaire au remplissage de ce formulaire.

À l'issue du Master, **le doctorat** est ouvert aux étudiants souhaitant poursuivre leurs études. L'accès au doctorat est conditionné par la qualité du Master obtenu, la qualité du projet de recherche proposé et la direction ou la codirection du doctorat par un enseignant-chercheur ayant obtenu une Habilitation à Diriger des Recherches (HDR).

Débouchés

- Métiers de l'enseignement (p. ex. professeur des écoles, enseignant spécialisé, accueil de primo-arrivants, alphabétisation), de l'intervention socio-éducative ou liés à l'éducation du jeune enfant (p.ex. coordinateur petite enfance). Il s'agit principalement d'un complément de formation.
- Chercheur (dans une institution publique ou privée, en France ou à l'international).
- Conseil en entreprise (consultant en communication, expert linguiste, psycholinguiste), concepteur de manuel d'apprentissage de langue, métiers de l'édition.
- Encadrants dans des structures d'accueil pour enfants avec troubles du langage.

B. Présentation du Master Acquisition (a)typique et linguistique formelle

Les objectifs du Master **Acquisition (a)typique et linguistique formelle** sont de développer des compétences spécifiques en *linguistique formelle* (phonétique, phonologie, morphologie, syntaxe, sémantique, discours) mais également dans le domaine du *développement langagier* en contexte typique et pathologique, qui permettront à l'étudiant de développer une expertise dans un ou plusieurs domaines.

Pour servir ces objectifs, des compétences transversales seront également développées (capacité d'analyse, esprit critique, construction du raisonnement scientifique, autonomie et indépendance professionnelle, préparation au travail en équipe, développement et réalisation d'un projet).

La formation est ainsi structurée en trois semestres de cours suivis par un quatrième et dernier semestre principalement consacré à la rédaction du mémoire de recherche.

Les **cours** qui ont lieu lors des trois premiers semestres s'organisent autour de 2 thématiques :

1 - Des cours consacrés à l'*insertion professionnelle* et des cours abordant des *méthodologies* utiles tant dans le monde de la recherche que dans le secteur privé (p. ex. Statistiques, Lecture critique d'articles scientifiques). Certains de ces cours sont donnés en *langue anglaise* afin de faciliter l'insertion de l'étudiant dans le monde académique ou augmenter son employabilité dans le secteur privé.

2 - Des cours de sp cialit  afin que l' tudiant puisse approfondir ses connaissances dans 3 domaines :

- La cognition humaine et le d veloppement (p. ex. Autisme et trouble du d veloppement, Langage et cognition)
- La linguistique (p. ex. Syntaxe avanc e, S mantique et Pragmatique avanc e)
- La psycholinguistique (p.ex. D veloppement normal et pathologique du langage, Phonologie et acquisition)

*Certains de ces cours pourront  tre donn s en **langue anglaise**.*

Enfin, afin d'offrir   l' tudiant la possibilit  de singulariser sa formation, il devra s lectionner deux cours de sp cialit s appartenant soit au parcours « Linguistique avanc e et description des Langues » soit   un autre master de l'UFR Lettres et Langues.

Ces cours seront dispens s par des enseignants-chercheurs appartenant   un des laboratoires de recherche ci-dessous :

- Imagerie et Cerveau (iBrain) INSERM U1253
- Laboratoire Lig rien de Linguistique (LLL) UMR CNRS 7270
- Centre de Recherches sur la Cognition et l'Apprentissage (CerCA) UMR CNRS 7295

Membres de l'�quipe p�dagogique du Master Acquisition (a)typique et linguistique formelle				
Nom Pr�nom	Qualit�	Etablissement de rattachement ou entreprise	Equipe de rattachement	Section CNU
Ben Si Said Samir	MCF	Universit� de Tours	UMR CNRS 7270 Laboratoire Lig�rien de Linguistique (LLL)	07
dos SANTOS Christophe	MCF	Universit� de Tours	UMR 1253 iBrain Eq 1 Psychiatrie Neurofonctionnelle	07
FERRE Sandrine	PR	Universit� de Tours	UMR 1253 iBrain Eq 1 Psychiatrie Neurofonctionnelle	07
PREVOST Philippe	PR	Universit� de Tours	UMR 1253 iBrain Eq 1 Psychiatrie Neurofonctionnelle	07
ROCHAIX Val�rie	MCF	Universit� de Tours	UMR CNRS 7270 Laboratoire Lig�rien de Linguistique (LLL)	07
ZEBIB Racha	MCF	Universit� de Tours	UMR 1253 iBrain Eq 1 Psychiatrie Neurofonctionnelle	07
AGUILLON-HERNANDEZ Nadia	MCF	Universit� de Tours	UMR 1253 iBrain Eq 1 Psychiatrie Neurofonctionnelle	16
TACONNAT Laurence	MCF	Universit� de Tours	UMR CNRS 7295 CERCA	16
FUSEAU St�phanie	BIATSS	Universit� de Tours		
QUILLOUT Fabienne	BIATSS	Universit� de Tours		
� �lire	�tudiant en M1	Universit� de Tours		
� �lire	�tudiant en M2	Universit� de Tours		

Modalit s de contr le des connaissances, d' valuation et r gles de passage de l'Universit  de Tours applicables aux  tudiants de Master

Les pr sentes r gles communes de contr le des connaissances s'inscrivent dans le cadre r glementaire national d fini par les textes suivants :

- Arr t  du 9 avril 1997 relatif au dipl me d' tudes universitaires g n rales, licence et ma trise ;
- Arr t  du 25 avril 2002 relatif au dipl me national de master ;
- Arr t  du 4 f vrier 2014 fixant la nomenclature des mentions du dipl me national de master ;
- D cret n 2016-672 du 25 mai 2016 relatif au dipl me national de master ;
- Loi n 2016-1828 du 23 d cembre 2016 portant adaptation du deuxi me cycle de l'enseignement sup rieur fran ais au syst me LMD ;
- D cret du 27 janvier 2017 portant cr ation de la poursuite en master ;
- D cision de la CFVU du 27 juin 2019 et CA du 08 juillet 2019 ;
- Arr t  du 30 juillet 2018 modifiant l'arr t  du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant   la d livrance des dipl mes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Arr t  du 30 juillet 2018 modifiant l'arr t  du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant   la d livrance des dipl mes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Art. 1 - Conditions d'acc s

La loi du 27 janvier 2017 rappelle que le master est un dipl me compos  de quatre semestres, il repose sur un processus de recrutement   l'entr e dans le cursus.

Conform ment   la loi no 2016-1828 du 23 d cembre 2016 portant adaptation du deuxi me cycle de l'enseignement sup rieur fran ais au syst me Licence-Master-Doctorat, les  tablissements d'enseignement sup rieur peuvent d sormais fixer des capacit s d'accueil pour l'acc s   la premi re ann e du deuxi me cycle. Les mentions Droit et Psychologie ne sont pas concern es et appliquent par d rogation une s lection en master 2 me ann e, l'acc s en master 1ere ann e reste alors de droit pour tout  tudiant titulaire de la licence ou d'un dipl me  quivalent conf rant 180 ECTS et dans la m me mention et dans le m me domaine.

Les  tablissements autoris s par l' tat   d livrer le dipl me national de master doivent organiser un processus de recrutement conform ment aux dispositions de l'article L. 612-6.

L'admission est alors subordonn e   l'examen du dossier du candidat et  ventuellement   une audition. L'examen du dossier repose sur des crit res d'appr ciation des r sultats acad miques, de l'exp rience professionnelle, et du dipl me de premier cycle obtenu.

La d signation des membres composant la commission de s lection doit faire l'objet d'une d cision officielle par arr t  de nomination, sign e du Directeur de la composante par d l gation du pr sident de l'universit , comprenant la liste exhaustive de ladite commission.

Les membres sont issus de l' quipe p dagogique. La composition minimale est de trois membres dont au moins deux enseignants – chercheurs ou enseignants intervenants dans ladite formation. Le responsable de la mention pr sident la commission finale.

La composition de la commission est publique (art. L. 613-1 du Code de l' ducation). La liste sign e par le pr sident de la commission doit faire l'objet d'une publication sur le site internet de l'universit    la rubrique concernant la s lection et d'un affichage dans les locaux de la formation concern e.

Les refus d'admission sont notifi s et motiv s obligatoirement. En master 1, les motifs pour lesquels l'admission est refus e sont communiqu s aux candidats qui en font la demande dans le mois qui suit la notification de ce refus. En master 2 me ann e, les motifs sont syst matiquement communiqu s.

Les d lais et voie de recours doivent  galement figurer sur le courrier de refus.

Le Pr sident de la commission est le responsable de la mention et pr sident de la commission finale. Il comprend obligatoirement un responsable de chaque parcours. Chaque responsable de parcours organise des comit s de s lection de dossiers.

Art. 2 - Conditions d'inscription

Un  tudiant de licence n'est pas autoris    s'inscrire en Master 1 re ann e s'il n'a pas obtenu les 180 cr dits n cessaires   l'obtention de sa licence.

Conform ment au d cret n 2016-672 du mai 2016 relatif au dipl me national de master, l'inscription d'un  tudiant en deuxi me ann e de master est subordonn e   la v rification que les unit s d'enseignement d j  acquises en premi re ann e lui permettent de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du master. Cette v rification s'applique notamment aux  tudiants qui, dans le m me  tablissement, souhaitent s'inscrire en deuxi me ann e d'une mention de master diff rente de la mention dans laquelle ils ont valid  leur premi re ann e ainsi qu'aux  tudiants qui changent d' tablissement entre la premi re et la seconde ann e de master.

L' tudiant ayant obtenu 60 cr dits ECTS en premi re ann e de master peut poursuivre de droit en seconde ann e de master dans la m me mention et le cas  ch ant dans le m me parcours.

Art. 3 - Organisation des enseignements

Le dipl me de master sanctionne un niveau correspondant   l'obtention de 120 cr dits europ ens au-del  du grade de licence r partis sur deux ann es universitaires   raison de 30 cr dits par semestre.

Un r gime sp cial d' tudes (RSE) comprenant notamment des am nagements pour le contr le des connaissances est fix , par dipl me, pour certaines cat gories d' tudiants, notamment les  tudiants engag s dans la vie active ou assumant des responsabilit s particuli res dans la vie universitaire ou ayant des mandats  lectifs nationaux ou locaux, les  tudiants inscrits en double cursus uniquement   l'universit  de Tours, les  tudiants charg s de famille, les  tudiants en situation de handicap, les sportifs de haut niveau et les  tudiants engag s dans une formation artistique de haut niveau.

Les dispositions relatives au RSE font l'objet d'un d veloppement figurant en annexe.

Un tableau d taillant les modalit s de contr le de connaissances, y compris celles relevant du r gime sp cial, (type d' preuves, coefficients pour chaque  l ment p dagogique et chaque unit  d'enseignement), est compl t  et joint au tableau des enseignements.

Art. 4 - Modalit s de contr le des connaissances (art. L. 613-1 du code de l' ducation)

Les modalit s de contr le des connaissances sont arr t es dans chaque dipl me [au plus tard   la fin du premier mois de l'ann e universitaire](#) et ne peuvent  tre modifi es en cours d'ann e. Elles comportent obligatoirement le nombre d' preuves, leur nature, leur coefficient et leur dur e. Elles doivent  tre port es   la connaissance des  tudiants par voie d'affichage et rester accessibles jusqu'  l'issue de la seconde session.

[Dispositions exceptionnelles](#)

En cas de circonstances exceptionnelles, les modalit s de contr le de connaissances et de comp tences pourront  tre adapt es au cas par cas et remplac es par d'autres modalit s d'examens dont la nature sera    tablir.

Art. 5 - Compensation – Capitalisation – Report de notes – Validation

1/ Il y a compensation entre les  l ments p dagogiques (EP) d'une unit  d'enseignement ;

2/ Les  l ments p dagogiques auxquels l' tudiant a obtenu la moyenne sont d finitivement capitalis s. L'acquisition de l' l ment p dagogique emporte l'acquisition des cr dits europ ens correspondants ;

3/ Il y a compensation entre les unit s d'enseignement (UE) d'un m me semestre ;

4/ Les unit s d'enseignement auxquelles l' tudiant a obtenu la moyenne sont d finitivement capitalis es. L'acquisition de l'unit  d'enseignement emporte l'acquisition des cr dits europ ens correspondants (30 cr dits par semestre) ;

5/ Si la moyenne de l'ensemble de ces unit s est inf rieure   10/20, l' tudiant doit repasser tous les EC inf rieurs   10/20 dans les UE dont la note est inf rieure   10/20 ;

6/ La compensation est organis e sur le semestre sur la base de la moyenne g n rale des notes obtenues pour les diverses unit s d'enseignement, pond r es par les coefficients.

Cependant, pour les semestres pr voyant un m moire d'initiation   la recherche ou un stage d'une dur e sup rieure   2 mois, la validation du semestre se fera   condition que l' tudiant ait obtenu :

- une note sup rieure ou  gale   10/20 au stage ou au m moire individuel ;
- une moyenne sup rieure ou  gale   10/20   l'ensemble constitu  des autres unit s d'enseignement pond r e par les coefficients.

7/ Il n'y a aucune compensation entre les semestres ;

8/ Toute absence injustifi e   une de ces  preuves entra ne la d faillance   l'UE correspondante et au semestre correspondant. La d faillance emp che le calcul du r sultat   l' preuve, puis   l'UE, au semestre et donc   l'ann e.

Art. 6 - Organisation des sessions d'examens

Deux sessions de contr le des connaissances sont organis es par semestre d'enseignement.

Les m moires, rapports de stage et projet tuteur  se d roulent en session unique.

Cette organisation doit respecter le texte de r f rence sur le bornage de l'ann e universitaire conform ment   la loi Protection Universelle Maladie (P.U.M.A.) du 1er janvier 2016.

Art. 7 - Jury (art. L613-1 du code de l' ducation)

Un jury est nomm  par ann e d' tudes.

Le jury d lib re souverainement et arr te les notes des  tudiants   l'issue de chaque semestre. Il se prononce sur l'acquisition des UE et la validation des semestres (en appliquant le cas  ch ant les r gles de compensation (cf. paragraphe concern ).

La composition du jury est affich e sur le lieu des  preuves des examens imp rativement avant le d but des  preuves.

Le redoublement en master n'est pas de droit, il est accord  par d cision du jury.

Art. 8 - D livrance du dipl me

Le dipl me de master est d livr    l'issue des quatre semestres apr s d lib ration du jury, attribuant 120 cr dits, sous r serve d'avoir valid  l'aptitude   ma triser au moins une langue vivante  trang re.

Le dipl me interm diaire de ma trise est d livr , sur demande de l' tudiant, sur la base de la moyenne des deux semestres de M1 et   condition que l' tudiant ait valid  chacun des deux semestres, conf rant 60 cr dits ECTS.

Art. 9 - Mention

Une mention de r ussite est attribu e sur chacun des quatre semestres de Master.

Une mention de r ussite est attribu e   l'issue du master 1 re ann e sur la base de la moyenne des deux semestres de M1 si l' tudiant quitte l'universit  ; chaque semestre sera affect  d'un coefficient 1.

La mention de r ussite   l'issue du Master 2 me ann e devra  tre calcul e sur la base de la moyenne des quatre semestres de master ; chaque semestre sera affect  d'un coefficient 1.

Les seuils de mention sont les suivants :

- Attribution de la mention Assez bien : moyenne g n rale  gale ou sup rieure   12/20.
- Attribution de la mention Bien : moyenne g n rale  gale ou sup rieure   14/20.
- Attribution de la mention Tr s bien : moyenne g n rale  gale ou sup rieure   16/20.

Art. 10 - Publication des r sultats – Communication des copies

Les notes ne doivent pas  tre affich es nominativement. Elles ne peuvent  tre communiqu es qu'  l' tudiant concern .

Les r sultats doivent faire l'objet d'un affichage anonym  portant le num ro de l' tudiant sans mention de son nom.

Les r sultats sont publi s sur l'environnement num rique de travail.

Les r sultats sont d finitifs et ne peuvent en aucun cas  tre remis en cause sauf erreur mat rielle d m ment constat e par le jury.

Les  tudiants ont droit sur leur demande, et dans un d lai raisonnable,   la communication de leurs copies d'examen et   un entretien individuel.

AVERTISSEMENT

L'Universit  constate un accroissement pr occupant des cas de plagiat commis par les  tudiants, notamment   cause d'INTERNET.

L'attention des  tudiants est appel e sur le fait que **le plagiat, qui consiste   pr senter comme sien ce qui appartient   un autre, est assimil    une fraude.**

Les auteurs de plagiat sont passibles de la Section disciplinaire et s'exposent aux sanctions pr vues   l'article 40 du d cret n 92-657 du 13 juillet 1992, allant de l'avertissement   l'exclusion d finitive de tout  tablissement d'enseignement sup rieur

- 1  L'avertissement ;
- 2  Le bl me ;
- 3  L'exclusion de l' tablissement pour une dur e maximum de cinq ans. Cette sanction peut  tre prononc e avec sursis si l'exclusion n'exc de pas deux ans ;
- 4  L'exclusion d finitive de l' tablissement ;
- 5  L'exclusion de tout  tablissement public d'enseignement sup rieur pour une dur e maximum de cinq ans ;
- 6  L'exclusion d finitive de tout  tablissement public d'enseignement sup rieur.

Présentation du Master 1^{ère} Année (M1) – Responsable d'année : S. Ferré

Maquette de Master 1^{ère} Année Semestre 7

UE	Coeff	ECTS	Estimation charge étudiant	Éléments pédagogiques	CM VHT	TD VHT	Durée totale étudiant
UE71	2	5	40	Méthodologie : Lecture critique d'articles scientifiques (cours en anglais et mutualisé avec le parcours LADL de la mention SDL)		20	20
UE72	0	0	20	Élaboration du projet professionnel ou de recherche (mutualisé avec le parcours LADL de la mention SDL)		10	10
UE73	2	5	40	Syntaxe avancée		20	20
UE74	2	5	40	Langage et cognition (mutualisé avec l'école d'orthophonie)	10	10	20
UE75	1	5	30	Développement normal et pathologique du langage (mutualisé avec le Master Cognition Neurosciences et Psychologie)	15		15
UE76	2	5	40	Phonologie avancée		20	20
UE77	1	5	40	UE à choisir parmi les UE de masters Arts, Lettres et Langues (dont les UE du parcours LADL de la mention SDL)		20	20
Total S7	10	30	250		25	100	125

Descriptif des enseignements de Master 1^{ère} Année Semestre 7

UE71 Méthodologie : Lecture critique d'articles scientifiques

(cours en anglais et mutualisé avec le parcours LADL de la mention SDL)

Ce cours propose une méthodologie d'analyse critique d'articles scientifiques. Les étudiants auront à appliquer cette méthode à des articles linguistiques de sous-domaine différents. Dans un premier temps, il s'agira de déterminer quels sont les différents types d'articles scientifiques et comment se déroule le processus de publication et l'évaluation des supports de publication. Nous aborderons ensuite le contenu d'un article scientifique : son organisation (les différentes parties qui le composent ainsi que l'organisation des paragraphes qui le constituent), les bases empiriques sur lesquelles il repose, le décodage des tableaux, des graphiques et des analyses statistiques, et la bibliographie. Nous verrons également quelques caractéristiques du style de rédaction d'un article scientifique. À la fin du cours, l'étudiant sera capable d'effectuer une analyse globale des articles scientifiques qu'il sera amené à lire et de se faire sa propre opinion sur leur contribution. Ce cours aura lieu en anglais, exclusivement.

UE72 **Élaboration du projet professionnel ou de recherche**
(mutualisé avec le parcours LADL de la mention SDL)

Ce cours a pour objectif d'aider les étudiants de Master à élaborer leur projet professionnel ou de recherche afin de faciliter leur insertion professionnelle, en développant autonomie et initiative personnelle, comprises comme conditions de la réussite professionnelle des étudiants. Les étudiants seront amenés à réfléchir et questionner leur projet de recherche ou d'insertion professionnel au travers d'outils de questionnements et d'aide à la recherche dédiés, mais aussi de mises en situation concrètes.

UE73 **Syntaxe avancée**

Ce cours propose d'approfondir les mécanismes fondamentaux de la syntaxe générative. À partir d'articles phares, il s'agira d'explorer l'analyse morphosyntaxique de certains phénomènes/structures syntaxiques tels que le passif ou le liage, des points de vue de leur fonctionnement formel, de leur variation inter-langues et de leur acquisition. Les étudiants seront amenés à acquérir une capacité à aborder des articles actuels sur la syntaxe et en extraire des informations clés, et à développer leur compréhension du fonctionnement d'une théorie syntaxique.

Lectures conseillées : Carnie, A. (2013). *Syntax: A Generative Introduction*. Chichester, UK: Blackwell Publishing. Tellier, C. (1995). *Éléments de syntaxe du français: méthodes d'analyse en grammaire générative*. Montréal: Presses de l'Université de Montréal.

UE74 **Langage et cognition**
(mutualisé avec l'école d'orthophonie)

Ce cours porte sur les liens entre le langage, son développement et ses troubles, d'une part, et la mémoire de travail et les différentes fonctions exécutives, d'autre part. Les débats actuels sur les liens entre langage et cognition y sont présentés ainsi que les apports des études sur le sujet au niveau fondamental et appliqué. La méthodologie d'exploration de ces liens est aussi abordée afin de permettre aux étudiants de porter un regard critique sur les études existantes et de développer une analyse clinique plus fine.

Compétences à acquérir : capacité à lire de façon critique la recherche internationale portant sur les liens entre langage et cognition et de comprendre ces enjeux orthophoniques.

UE75 **Développement normal et pathologique du langage**
(mutualisé avec le Master Cognition Neurosciences et Psychologie)

Ce cours a pour objectif principal de décrire et analyser certains faits saillants de l'acquisition du langage dans des contextes typiques et atypiques (par exemple chez des enfants avec dysphasie et chez des enfants apprenant une langue seconde). En adoptant la théorie de la grammaire générative, nous étudierons, entre autres, la nature du contenu des grammaires construites par les apprenants, ainsi que l'influence de l'âge et de notions telles que la complexité computationnelle sur le développement langagier. Nous nous pencherons également sur les relations entre le développement cognitif et le développement linguistique.

UE76 **Phonologie avancée**

Ce cours initie les étudiants à une vision théorique appréhendant la phonologie de façon globale tant au niveau phonémique, que syllabique, mais aussi prosodique. Cette intégration est inhérente à une approche théorique qui conçoit la phonologie comme une partie constituante d'un système plus large, et qui permet l'apport des autres composantes du langage.

Compétences spécifiques : connaissances des structures phonologiques de différents niveaux, questionnement d'une approche théorique, manipulations de données.

Compétences transversales : esprit d'analyse critique, abstraction, manipulation d'objet théorique et mise en pratique concrète.

Lectures conseillées : Bermúdez-Otero, R. 2011. Cyclicity. In *The Blackwell Companion to Phonology*, (eds) M. van Oostendorp, C. Ewen, E. Hume & K. Rice, 2019-2048. Malden, MA: Wiley-Blackwell ; Kaye, J. 1995. Derivations and Interfaces. In *Frontiers of Phonology*, (eds) J. Durand & F. Katamba, 289-332. London & New York: Longman. ; Kiparsky, P. 1982. From Cyclic phonology to Lexical phonology. In *The Structure of Phonological Representations*. (eds) H. van der Hulst and N. Smith. Dordrecht: Foris.

UE77 **UE à choisir parmi les UE de masters Arts, Lettres et Langues**
(dont les UE du parcours LADL de la mention SDL)

Modalités de Contrôle des Connaissances du Master 1^{ère} Année Semestre 7

UNITES D'ENSEIGNEMENT	ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient
SEMESTRE 7	30										
UE71 : Méthodologie : Lecture critique d'articles scientifiques	5	ET	E	2	ET	E/O	2	E/O	2	E/O	2
UE72 : Élaboration du projet professionnel ou de recherche	0	QP	QP	0	QP	QP	0	QP	0	QP	0
UE73 : Syntaxe avancée	5	CC		2	ET	E	2	E	2	E	2
UE74 : Langage et cognition	5	CC	E	2	ET	E	2	E	2	E	2
UE75 : Développement normal et pathologique du langage	5	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
UE76 : Phonologie avancée	5	CC		2	ET	E	2	E	2	E	2
UE77 : UE à choisir parmi les UE de masters Arts, Lettres et Langues	5	SELON MODALITES DE LA FILIERE – COEF : 1									

CC : Contrôle continu ; ET : Examen terminal ; E/O : Ecrit/oral ; E : Ecrit ; QP : Quitus de présence

Maquette du Master 1^{ère} Année Semestre 8

UE	Coeff	ECTS	Estimation charge étudiant	Éléments pédagogiques	CM VHT	TD VHT	Durée totale étudiant
UE81	2	5	40	Méthodologie : Statistiques		20	20
UE82	2	5	40	Méthodologie : Collecte et analyse de données (mutualisé avec le parcours LADL de la mention SDL)		20	20
UE83	2	5	40	Sémantique et pragmatique avancée		20	20
UE84	1	5	30	Plurilinguisme et pathologie du langage (mutualisé avec l'école d'orthophonie)	15		15
UE85	2	5	40	Syntaxe et acquisition (mutualisé avec l'école d'orthophonie)	10	10	20
UE86	1	5	40	Outils informatiques d'analyse linguistique (mutualisé avec le parcours LADL de la mention SDL)		20	20
Total S8	10	30	230		25	90	115
Total année (S7+S8)		60	480		50	190	240

Descriptif des enseignements de Master 1^{re} Ann e Semestre 8

UE81 M thodologie : Statistiques

Ce cours porte sur le traitement et l'analyse statistique des donn es recueillies dans le cadre d' tudes scientifiques. Dans un premier temps, sera abord  la saisie et l'organisation des donn es dans un tableau. Dans un deuxi me temps, sera introduit la distinction entre statistiques descriptives et statistiques inf rentielles avant l' tablissement d'un plan statistique. Celui-ci servira de base pour le choix des tests statistiques   appliquer aux donn es. Diff rents tests statistiques seront pr sent s et pratiqu s. Enfin, sera abord e  galement l'interpr tation des r sultats d'analyses statistiques et leur r daction.

UE82 M thodologie : Collecte et analyse de donn es

(mutualis  avec le parcours LADL de la mention SDL)

Pour la premi re partie du cours, se r f rer au livret du parcours LADL.

La deuxi me partie de ce cours concernera la m thodologie de collecte et d'analyse de donn es dans le cadre d' tudes portant sur l'acquisition du langage et ses troubles. Les diff rentes m thodes de collecte de donn es (collecte de donn es existantes, production de nouvelles donn es   travers l'utilisation de questionnaires ou l'administration d' preuves, etc.) ainsi que les diff rents moyens quantitatifs et qualitatifs d'analyse des donn es y seront abord s.

Comp tences   acqu rir : capacit    collecter et   analyser les donn es lors d'une recherche personnelle ; capacit    juger de fa on critique la m thodologie utilis e dans la recherche en psycholinguistique.

UE83 S mantique et pragmatique avanc e

Le cours de s mantique et pragmatique avanc e permettra aux  tudiants de conna tre et mod liser les  l ments qui interviennent dans l'interpr tation des messages linguistiques. Nous  tudierons la codification s mantique inscrite dans les morph mes, les mots, les structures de phrase et la fa on dont ces diff rentes composantes du sens interagissent dans le discours. Des  l ments de formalisation seront pourvus pour que les  tudiants puissent mod liser leurs analyses s mantiques. Nous explorerons  galement les m canismes pragmatiques qui permettent aux  nonc s d'acqu rir leur sens en fonction du contexte.

Lecture conseill e : Zufferey S., Moeschler, J. (2012). *Initiation   l' tude du sens*, Sciences Humaines Editions.

UE84 Plurilinguisme et pathologie du langage

(mutualis  avec l' cole d'orthophonie)

Ce cours portera sur l'identification de troubles du langage chez les enfants en situation de bilinguisme (notamment dans des contextes d'immigration). Des aspects th oriques et pratiques de cette probl matique seront abord s, via un  tat des lieux des recherches internationales pertinentes et des outils disponibles. L' tudiant sera amen    comprendre les enjeux du plurilinguisme dans la pathologie du langage et  valuer de fa on critique les outils mis en  uvre pour  valuer le langage dans ce contexte.

UE85 Syntaxe et acquisition

(mutualis  avec l' cole d'orthophonie)

Les structures syntaxiques seront appr hend es en questionnant diff rents types de contextes d'acquisition : d veloppement typique et atypique (notamment dans des contextes de pathologie). Ces questions seront abord es au travers d'articles scientifiques et de travaux de recherches actuels, incitant ainsi les  tudiants   une r flexion syntaxique approfondie.

Comp tences   acqu rir : ma trise des structures syntaxiques, compr hension des diff rences de contexte de d veloppement, questionnement psycholinguistique.

UE86 Outils informatiques d'analyse linguistique

(mutualis  avec le parcours LADL de la mention SDL)

Pour ce cours, se r f rer au livret du parcours LADL.

Modalités de Contrôle des Connaissances de Master 1^{ère} Année Semestre 8

UNITES D'ENSEIGNEMENT	ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient
SEMESTRE 8	30										
UE81 : Méthodologie : Statistiques	5	CC		2	ET	E	2	E	2	E	2
UE82 : Méthodologie : Collecte et analyse de données	5	CC		2	ET	E	2	E	2	E	2
UE83 : Sémantique et pragmatique avancée	5	CC		2	ET	E	2	E	2	E	2
UE84 : Plurilinguisme	5	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
UE85 : Syntaxe et acquisition	5	ET	E	2	ET	E	2	E	2	E	2
UE86 : Outils informatiques d'analyse linguistique	5	CC		2	ET	E	2	E	2	E	2

CC : Contrôle continu ; ET : Examen terminal ; E/O : Ecrit/oral ; E : Ecrit ; QP : Quitus de présence

Présentation du Master 2^{ème} Année (M2) – Responsable d'année : S. Ferré

Maquette de Master 2^{ème} Année Semestre 9

UE	Coeff	ECTS	Estimation charge étudiant	Éléments pédagogiques	CM VHT	TD VHT	Durée totale étudiant
UE91	1	5	40	Méthodologie : Anglais pour la recherche (cours en anglais)		20	20
UE92	0	0	10	Accompagnement aux techniques de recherche d'emploi (mutualisé avec le parcours LADL de la mention SDL)		10	10
UE93	2	5	40	Morphophonologie		20	20
UE94	2	5	40	Discours		20	20
UE95	1	4	30	Autisme et trouble du développement (mutualisé avec le Master Cognition Neurosciences et Psychologie)	15		15
UE96	2	5	40	Phonologie et acquisition (mutualisé avec l'école d'orthophonie)	10	10	20
UE97	1	4	30	Vieillesse cognitive et neurocognitive (mutualisé avec le Master Cognition Neurosciences et Psychologie)	15		15
UE98	1	2	40	UE à choisir parmi les UE de masters Arts, Lettres et Langues (dont les UE du parcours LADL de la mention SDL)		20	20
Total S9	10	30	270		40	100	140

Descriptif des enseignements de Master 2^{ème} Année Semestre 9

UE91 **Méthodologie : Anglais pour la recherche** (cours en anglais)

Approfondissement de la pratique de l'anglais scientifique et technique de communication scientifique. Réalisation d'un poster suivi d'une présentation en public de travaux de recherche. Cet enseignement est entièrement réalisé en anglais.

UE92 Accompagnement aux techniques de recherche d'emploi

(mutualisé avec le parcours LADL de la mention SDL)

Ce cours a pour objectif d'ouvrir les étudiants de Master aux techniques de recherche d'emploi, les incitant à questionner leurs compétences et diverses façons de les valoriser. Les étudiants seront amenés à découvrir les différentes possibilités post-master et post-doctorat, ainsi qu'une ouverture vers les réseaux et leur utilité.

UE93 Morphophonologie

Ce cours explore les questions fondamentales en morphophonologie dans le cadre de quelques théories contemporaines. Nous nous concentrons notamment sur le rapport arbitraire entre la forme sonore des mots et le sens de unités qui les composent en analysant les systèmes flexionnels et/ou dérivationnels de quelques langues naturelles.

Lectures conseillées : Bermúdez-Otero, R. (2012) *The architecture of grammar and the division of labor in exponence*. In The morphology and phonology of exponence. J. Trommer (ed.) Oxford University Press. 8-83. ; Blevins, J. P. (2006) *Word-based morphology*. Journal of Linguistics, 42: 531-573. ; Bonet, E. & D. Harbour. (2012) *Contextual allomorphy*. In The morphology and phonology of exponence. J. Trommer (ed.) Oxford University Press. 195-235.

UE94 Discours

Le cours de discours permettra aux étudiants de s'approprier les instruments de modélisation des structures discursives : la syntaxe de la phrase complexe, les chaînes anaphoriques et de coréférence, les cadres du discours, les relations rhétoriques, les connecteurs, et la pertinence discursive.

Lectures conseillées : Adam, J.-M. (1999). *Linguistique textuelle*. Des genres de discours aux textes, Paris : Nathan ; Mingueneau, D. (1984). *Genèses du discours*, Bruxelles : Mardaga ; Krieg-Planque, A. (2017). *Analyser les discours institutionnels*, Armand Colin : Paris.

UE95 Autisme et trouble du développement

(mutualisé avec le Master Cognition Neurosciences et Psychologie)

Après un rappel des processus du développement cérébral normal, seront introduits :

- la description clinique de l'autisme dans ses différentes formes,
- le modèle neuro-développemental incluant les modèles génétiques actuels,
- les hypothèses psychophysologiques à travers les recherches menées dans les domaines de la neurophysiologie et de la neuro-imagerie.

UE96 Phonologie et acquisition

(mutualisé avec l'école d'orthophonie)

Les structures phonologiques seront appréhendées en questionnant différents types de contextes d'acquisition : développement typique, pathologique et bilinguisme. Ces questions seront abordées au travers d'articles scientifiques et de travaux de recherches actuels, incitant ainsi les étudiants à une réflexion phonologique approfondie.

Compétences à acquérir : maîtrise des structures phonologiques, compréhension des différences de contexte de développement, questionnement psycholinguistique.

Lecture conseillée : Wyn, R., Johnson, P. *Patterns in child phonology*. Edinburgh University Press, 2010.

UE97 Vieillessement cognitif et neurocognitif

(mutualisé avec le Master Cognition Neurosciences et Psychologie)

Étude des effets du vieillissement sur les fonctions cognitives. Les effets du vieillissement sur les structures cérébrales impliquées dans la mémoire. Facteurs cognitifs et neurocognitifs explicatifs du vieillissement de la mémoire.

UE98 UE à choisir parmi les UE de masters Arts, Lettres et Langues

(dont les UE du parcours LADL de la mention SDL)

Modalités de Contrôle des Connaissances de Master 2^{ème} Année Semestre 9

UNITES D'ENSEIGNEMENT	ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient
SEMESTRE 9	30										
UE91 : Méthodologie : Anglais pour la recherche	5	CC		1	ET	E	1	E	1	E	1
UE92 : Accompagnement aux techniques de recherche d'emploi	0	QP	QP	0	QP	QP	0	QP	0	QP	0
UE93 Morphophonologie	5	CC		2	ET	E	2	E	2	E	2
UE94 : Discours	5	CC		2	ET	E	2	E	2	E	2
UE95 : Autisme et trouble du développement	5	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
UE96 : Phonologie et acquisition	5	CC		2	ET	E	2	E	2	E	2
UE97 : Vieillesse cognitive et neurocognitive	3	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
UE98 : UE à choisir parmi les UE de masters Arts, Lettres et Langues	2	SELON MODALITES DE LA FILIERE – COEF : 1									

CC : Contrôle continu ; ET : Examen terminal ; E/O : Ecrit/oral ; E : Ecrit ; QP : Quitus de présence

Maquette de Master 2^{ème} Année Semestre 10

UE	Coeff	ECTS	Estimation charge étudiant	Éléments pédagogiques	CM VHT	TD VHT	Durée totale étudiant
UE101	0	0	20	Séminaire de recherche (élément pédagogique qui se tient en langue anglaise)		10	10
UE 102	10	30	---	Mémoire	---	---	---
Total S10	10	30	20			10	10
Total année (S9+S10)		60	300		25	130	155
Total Master		120	770				

B3.5. Descriptif des enseignements de Master 2^{ème} Année Semestre 10

UE101 Séminaire de recherche

(élément pédagogique enseigné en langue anglaise)

Dans ce séminaire, les étudiants présenteront, en anglais, l'état d'avancement de leur mémoire (questions/hypothèses de recherche, revue de la littérature, méthodologie et premiers résultats).

UE 102 Mémoire

Un guide mémoire est diffusé en M2.

Il est recommandé à chaque étudiant-e d'insérer après la page de titre de son mémoire l'attestation suivante :

« Je soussigné-e [prénom, NOM] certifie qu'il s'agit d'un travail original et que toutes les sources utilisées ont été indiquées dans leur totalité.

Je certifie, de surcroît, que je n'ai ni recopié ni utilisé des idées ou des formulations tirées d'un ouvrage, article ou mémoire, en version imprimée ou électronique, sans mentionner précisément leur origine et que les citations intégrales sont signalées entre guillemets. »

Modalités de Contrôle des Connaissances de Master 2^{ème} Année Semestre 10

UNITES D'ENSEIGNEMENT	ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient
SEMESTRE 10	30										
UE101 : Séminaire de recherche	0	QP	QP	0	QP	QP	0	QP	0	QP	0
UE102 : Mémoire	30	ET	E+O	10	SU			E+O	10	E+O	10

CC : Contrôle continu ; ET : Examen terminal ; E/O : Ecrit/oral ; E : Ecrit ; QP : Quitus de présence ; SU : Session Unique

IV. La vie étudiante

L'université est un lieu d'enseignement mais c'est aussi un lieu de découverte et d'épanouissement personnel.

Autour de vos cours, quatre domaines vous proposent de vous ouvrir à de nouveaux horizons :

▶ **La citoyenneté étudiante.** Tous les deux ans, pensez à participer aux élections de vos représentants étudiants, ils participent à l'élaboration et à l'adoption de toutes les décisions liées aux formations et à la vie étudiante.

▶ **La vie associative.** Elle s'exerce dans des domaines variés tels que la culture, les loisirs, le volontariat, la citoyenneté... C'est un moyen privilégié de la rencontre, du partage des valeurs et d'une ouverture sur l'extérieur.

Si vous souhaitez faire partie de ces étudiants qui s'engagent pour la vie de leur établissement et des autres étudiants, connectez-vous sur www.univ-tours.fr, rubrique « Campus ».

▶ **La culture.** Le service culturel de l'Université vous propose tout au long de l'année une animation culturelle riche (*ateliers, conférences,...*). Vous pouvez également acquérir son Passeport Culturel Etudiant (P.C.E). Celui-ci vous donne accès à des spectacles et à des structures artistiques à prix préférentiel.

Consultez régulièrement www.univ-tours.fr/campus/culture et www.facebook.com/passeport.culturel.etudiant/

▶ **Le sport.** Au-delà de sa participation à la formation des étudiants, le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) contribue, à travers la mise en place de son Pack'sport, au développement de la vie de l'étudiant.

Le Pack'sport permet l'accès à des pratiques sportives, d'assister à des événements spécifiques (*nuits sportives, stages*), de participer à des compétitions et de bénéficier de tarifs privilégiés auprès des structures partenaires.

Découvrez le détail de l'offre du SUAPS et des avantages du Pack'sport sur www.univ-tours.fr, rubrique « Campus ».

V. Où trouver les informations pratiques

Dans un souci d'information de ses étudiants, l'Université multiplie les supports de communication. Trois sources principales d'informations doivent impérativement être consultées régulièrement :

- ▶ **Site Internet du département** : <http://www.univ-tours.fr/sdl>

Il vous permet de retrouver toutes les informations concernant la formation en sciences du langage à Tours. Vous trouverez entre autres des informations sur les accords Erasmus du département ou les conférences organisées par le département tout au long de l'année. (Ce livret est également téléchargeable en ligne sur le site)

- ▶ **Le site Internet de l'Université** : www.univ-tours.fr

Il vous permet de découvrir l'université mais il est surtout le lieu de communication des informations et des actualités qui vous concernent directement : formations, inscriptions, orientation, culture, sport, ... Il est complémentaire de l'E.N.T. présenté ci-après.

- ▶ **L'Environnement Numérique de Travail (E.N.T)** : votre bureau virtuel.

Adresse de connexion à : <http://ent.univ-tours.fr>

Il comprend : votre messagerie universitaire, votre dossier étudiant, l'accès aux cours en ligne, PSTAGE, l'accès à la bibliothèque universitaire et aux applications web d'inscriptions.

Votre livret de l'étudiant est également un support indispensable puisqu'il contient les informations concernant votre composante et plus particulièrement votre diplôme d'inscription. Vous y retrouverez la présentation détaillée de votre diplôme et de ses modalités de contrôle des connaissances.

Et bien sûr, votre service de scolarité, votre secrétariat pédagogique et les services de l'Université restent à votre disposition.